



# THE UNITED CHURCH OF CANADA L'ÉGLISE UNIE DU CANADA

Consistoire du Québec

Québec Presbytery

Le 13 mars 2018

L'Initiative de Beaconsfield du Synode Montréal et Ottawa de l'Église Unie du Canada continue d'examiner les pratiques minières canadiennes et la violation des droits de la personne aux Philippines en faisant connaître à nos partenaires la marche à suivre pour avoir recours à la personne qui occupe le nouveau poste d'ombudsman canadien de la responsabilité sociale des entreprises.

**Les Philippines (Provenance de la proposition) :** Consistoire du Québec

**Impacts financiers :** Financement existant et appel spécial

**Impacts sur le personnel :** Existants

**Origine du financement :** Partenaires du Conseil général dans le budget Mission et appel spécial

**Le Synode Montréal et Ottawa propose**

**de guider l'Exécutif et la secrétaire générale du Conseil général de manière à :**

1. offrir de la formation au personnel national de l'Église Unie et de l'Initiative de Beaconsfield sur la marche à suivre pour présenter des demandes à l'ombudsman canadien de la responsabilité sociale des entreprises;
2. mettre sur pied un groupe de services juridiques (avocats, avocates et autres personnes qui ont une formation dans ce domaine) à l'intention de nos partenaires aux Philippines pour le dépôt des plaintes auprès de l'ombudsman;
3. rédiger des documents sur les modalités pour déposer une plainte auprès de l'ombudsman qui pourront être transmis aux partenaires de l'Église Unie aux Philippines;
4. mettre à la disposition de nos partenaires aux Philippines de l'information, des ressources et de la formation sur le dépôt des demandes auprès de l'ombudsman;
5. organiser une mission de formation aux Philippines afin d'informer et de former nos partenaires aux Philippines sur la marche à suivre pour présenter leurs observations à l'ombudsman.

**de prendre les mesures suivantes :**

a) inviter les membres de l'Église à faire pression sur le gouvernement canadien pour que soit modifiée la *Loi sur les mines* de manière à ce que toutes nos lois portant sur l'environnement, les droits de la personne et le travail s'appliquent aux sociétés minières canadiennes qui mènent des activités à l'extérieur du pays;

b) raconter l'histoire des personnes marginalisées aux gens des Philippines dans les bulletins d'information de l'Église, les prédications, sur les médias sociaux et les sites Web;

c) communiquer avec Kairos et les autres partenaires de l'Église pour les encourager à faire de même.



# THE UNITED CHURCH OF CANADA L'ÉGLISE UNIE DU CANADA

Consistoire du Québec

Québec Presbytery

## Contexte :

Cette proposition permettra à l'Église Unie de continuer à dénoncer les pratiques minières canadiennes et la violation des droits de la personne aux Philippines, en créant et en mettant en commun des ressources permettant à nos partenaires d'avoir recours à la personne qui occupe le nouveau poste d'ombudsman canadien de la responsabilité sociale des entreprises.

L'Initiative de Beaconsfield a effectué deux missions de prise de contact.

2010 – Pour établir deux alliances à long terme avec des organismes et des paroisses partenaires dans la région de Cordillera, au nord des Philippines;

2015 – Pour évaluer les répercussions des pratiques minières et des intérêts canadiens dans le sud des Philippines.

Ces missions de prise de contact ont permis de constater de nombreuses violations des droits de la personne, notamment des homicides extrajudiciaires et des disparitions forcées, dont certaines ayant un lien direct avec les activités des sociétés minières canadiennes.

La situation actuelle continue de s'aggraver. Selon les comptes rendus du Centre for Philippines Concerns (un groupe de coordination), près de 16 000 personnes ont été tuées. Les Moros sont considérés comme des *terroristes* et leurs activités ont conduit à une augmentation des décès chez les ecclésiastiques.

Le gouvernement du président Duterte bafoue continuellement les droits de la personne comme le prouvent la lutte incessante contre les stupéfiants, le rejet de la réforme agraire, l'annulation des pourparlers pour mettre fin à la guerre civile et le refus de l'aide internationale liée au respect des droits de la personne.

**La récente création du poste d'ombudsman canadien de la responsabilité sociale des entreprises offre une occasion unique de défendre les droits de la personne et la justice aux Philippines. L'ombudsman a pour mandat de mener des enquêtes sur les violations des droits de la personne qui ont un lien avec les sociétés minières canadiennes et de résoudre les différends ou les conflits entre les communautés et les entreprises canadiennes. La personne occupant ce poste dispose des pouvoirs nécessaires pour enquêter de façon indépendante sur les plaintes, faire rapport, recommander des solutions et faire le suivi de la mise en œuvre de mesures.**